

## REUNION DU 21 OCTOBRE 2021

**Présents :** Mr de Vallavieille, Mme Plaisance, Mr Lesseline, Mme Rolland, Mr Dubourg, Mme Lepetit, Mr Jamet, Mr Marie, Mr Leconte, Mr Vasche, Mr Férey, Mme Postel, Mme Cardine

**Excusé :** Mr Després

### PROGRAMME D'AMENAGEMENT DE LA RESERVE DE BEAUGUILLOT

M. ELDER intervient pour nous expliquer ce programme.

Cette extension de la réserve est justifiée par :

- Un public de plus en plus nombreux avec une augmentation de 4% an (42000 personne en 2018)
- C'est un des premiers sites touristique (15eme rang) du département et le 1<sup>er</sup> site de découverte ornithologique.

Il est donc important de mettre en corrélation l'accueil du public et les missions du parc des marais.

Ce programme doit capter le public qui va sur le site de façon à éviter la dégradation du cordon dunaire et le dérangement de la faune.

Pour cela un sentier au milieu de la réserve (ancien chemin agricole) va donc être rouvert sur l'ancienne digue, des balises, des marches amovibles et des pieux vont diriger le flux à travers la dune. Des panneaux d'infos (ornithologie, ancien mur de l'atlantique ...), des observatoires, une étude sur le stationnement et à plus long terme une maison de site constituent ce programme. Le flux de visiteurs venant de Utah sera dirigé vers ce nouveau chemin.

Il y aura une conservation de l'activité agricole.

Le calendrier des travaux :

- Travaux sur les sentiers (clôtures passerelle) de mai à septembre 2021
- Travaux sur les sentiers (visuels, panneaux), travaux de restauration (arasement, merlons, effacement partiel du chemin) de mai à septembre 2022.
- Travaux de l'accueil (observatoires, panneaux) de mai à septembre 2023

Le coût de ce chantier sera de 600 000€ et sera financé par le gouvernement, le département de la Manche, la fondation au patrimoine et le conservatoire du littoral.

Le conseil municipal approuve le compte rendu du 02 septembre 2021.

## MUSEE

L'obligation du passe sanitaire est prolongée jusqu'en juillet 2022.

Nous allons prolonger les CDD, pour les postes : ménage, poste du patrimoine et vérification des passes sanitaires.

La création de poste votée à la réunion précédente sera modifiée pour devenir un poste 100% patrimoine à temps complet.

Le musée fermera le 30/11 et rouvrira le 18/12 avec fermeture les 25 et 26/12 et les 01 et 02/01.

Nous espérons que l'année prochaine, nous aurons une saison normale et que nous ne serons pas obligés de faire des contrats au cas par cas.

Pour ce qui est des aides, nous n'avons plus grand espoir de voir nos demandes aboutir.

## CCAS

Le budget du CCAS ne permettant plus de financer les actions sociales de la commune, notamment banque alimentaire et repas des aînés, l'ensemble des membres du CCAS, lors d'une réunion le 18 octobre 2021, a donné son accord pour sa dissolution.

La commune reprendra les activités sociales du CCAS, il n'y aura donc aucun changement pour la population seulement une simplification administrative. Cela se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le conseil donne son accord

## SALON DE COIFFURE

La nouvelle coiffeuse demande à ce que la commune face le ré agréage de la façade correspondant au local technique qui jouxte son salon (992€ TTC) en continuité de ses propres travaux. La commune donne son accord sous réserve de l'acceptation du projet par l'Architecte des bâtiments de France, mais précise que compte-tenu du montant du loyer, aucune participation financière ne sera accordée pour ces travaux.

## MAM

Nous avons eu une demande pour une réduction des charges de chauffage.

Compte tenu des travaux déjà effectués pour diminuer la consommation et de la faiblesse du loyer la commune ne donne pas suite.

Pour rappel, la commune a effectué les travaux de clôtures qui avaient été demandés : clôture, pelouse, sol extérieur, porte escalier...

## PROJET D'AIDE DU CENTRE DE GESTION.

Les collectivités territoriales ont l'obligation de créer un dispositif permettant à ses agents de signaler des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes. A cette fin, le CDG met en place le dispositif pour le compte des collectivités et nous propose d'adhérer à ce service par convention.

Dans un souci de neutralité, le conseil préfère que ce dossier soit géré par un organisme extérieur.

Le Centre de gestion facturerait 80€ par dossier déposé et ne nécessitant pas de traitement et 335€ par signalement avec traitement.

Le conseil donne son accord.

## RENOUVELLEMENT D'ASSURANCE

Le Centre de gestion nous propose, après étude, de renouveler notre contrat d'assurance pour l'indemnisation des salaires en cas de maladie.

Le Conseil donne son accord.

## INDEMNISATION DES CONGES

M Dubois part en retraite à la fin décembre, étant en arrêt maladie il ne pourra pas prendre ses congés.

Le Conseil donne son accord pour que ceux-ci lui soient payés.

## DROIT DE PREEMPTION

La maison de la famille Hay à Utah est à vendre.

Le Conseil ne préempte pas mais souhaite que la maison de la famille Hay reste une maison d'habitation.

## QUESTION DIVERSES

### a) Le repas des aînés

Il aura lieu le 28/11 après une interruption de 1 an. M. Grout de l'Estaminet nous propose un menu auquel nous avons donné notre accord. Les invitations sont distribuées. Un nouveau groupe s'est constitué pour l'organisation de ce repas, nous les en remercions.

### b) Le cimetière

Le 28/10, il y aura un nettoyage à 14h avec les élus. Belle façon de participer.

### c) Réunion de PLUI

Il faut que le maire se prononce sur le recensement des haies protégées. Une réunion aura lieu avec M de Vallavieille, M. Jamet, M. Leconte, M Lesseline et M Marie.

### d) Le musée

L'assurance va nous rembourser les frais de réfection de la borne sur Utah.

Pour ce qui concerne les fuites, les experts ont fait des tests et ont détecté plusieurs problèmes dont des erreurs de conception. L'assurance va rembourser ce qui sera fait à l'intérieur. La SMAC va faire des devis pour les autres travaux à envisager.

Nous avons un devis pour le nettoyage de l'avion pour janvier :

- Nettoyage : 1100€
- Produit de protection : 800€
- Transport : 250€

Pour la réalisation de ce nettoyage, il faudra prévoir la location d'une nacelle. Le public pourra quant à lui voir le travail réalisé en direct.

Pour la réfection de la carte du Général Collins, nous avons un devis de 576€ et besoin de bénévoles pour le démontage de la glace. Nous pourrions avoir une subvention. Des Conseillers se portent volontaires.

La famille de Mr Isaac Curtis Phillips, un vétéran qui est venu de nombreuses fois sur Utah, demande à ce que ses cendres soient déposées sur UTAH. Compte tenu de la réglementation nous avons proposé de déposer l'urne au pied de la croix dans le cimetière de la Madeleine.